

Compte rendu du Conseil des Associations du mardi 2 mai 2011

Présents :

Collège Associations : C. Behuret – M. Bré (US Ponthierry) - M. Cambron (US Ponthierry) -

M. Gourdon - JP. Pelletier - P. Ben Hamou (Accueil Saint Fargeau Ponthierry) – R. Delporte - P. Pietu

Collège Elus : F. Beaudonnet - P. Cerizay - D. Guerry - P. Guiot - J Le Sager - Laurence Hobin-sanchez

Services Municipaux : MC Manetti

Absents excusés : – R. Portier - – G. Donnet

Elus absents excusés : - MF Ranvier - J. Guyard

1 – Questions diverses

- o **Défibrillateur commun** à la salle de tennis de table, la salle de musculation et aux vestiaires du football.

La pose de l'appareil et de la signalétique a été effectuée dans la semaine du 2 mai. Les clés du local ont été remises aux associations concernées.

Une formation sur l'utilisation de ce matériel sera mise en place dans le courant du mois de juin.

- o **Salle de tennis de table**

Le chauffage a été coupé alors qu'il y avait des entraînements et des matchs toute la journée et que cette salle est équipée d'un thermostat dont la programmation est à 18 °. La température était alors de 15°

L'astreinte est intervenue pour rétablir le chauffage.

- o **Travaux divers**

- Suite à la visite du 8 avril de la salle de tennis de table, des travaux sont à faire :

- gouttière réparée, mais descente de gouttière à terminer
- changement du panneau indicateur cassé
- extincteur manquant :
- muret à terminer devant le bateau
- sanitaires : demande d'un porte-manteau dans les wc
- support de douche HS dans le vestiaire 1

En raison de la forte mobilisation actuelle des services techniques, les travaux sont programmés sur la fin du mois de juin.

Football

La serrure sous le podium a été cassée lors d'un branchement d'eau pour les forains. Les services sont prévenus.

La serrure sera changée dans les meilleurs délais.

Pour information, lors de l'installation de manèges ou de cirque, les autorisations de branchement sont données par le cabinet du maire en lien avec le service de la vie Publique. Les manèges qui s'installent sur la commune s'acquittent d'une redevance. Celle-ci est de 20 €/ jour pour une superficie inférieure à 200 m² et de 35 € au-delà.

Manifestations organisées au COSEC

Les associations qui organisent des manifestations au COSEC ont souvent les mêmes demandes par rapport à l'équipement, aux besoins en sonorisation et en matériel. Il est souhaité la mise en place d'une réunion avec ces associations pour

- lister ces différents problèmes (manque de prises électriques, mauvaise sonorisation : son inégal, branchement dans les différentes salles, remplacement des lampes grillées)
- mettre en place un cahier des charges

Une réunion va être mise en place par le service de la Vie sportive. Un courrier va partir à l'attention des présidents concernés.

Pour ce qui concerne le gardiennage du COSEC, un recrutement est en cours.

Créneau supplémentaire en piscine

Demande faite par la Retraite sportive en raison du grand nombre de participants sur cette activité.

La demande de l'association porte sur la saison 2011/2012 et celle-ci sera étudiée par le service de la Vie Sportive lors de la réunion de travail pour l'attribution des créneaux au mois de juin.

Délibérations des Conseils municipaux sur le site de la ville.

Sur le site de la ville, il n'y a plus les délibérations avant les conseils municipaux.

L'ordre du jour de chaque conseil est mis en ligne avant les réunions. Les délibérations n'y figurent qu'après la séance.

Procédure et délai de versement des subventions

La subvention est votée le jour du Conseil Municipal

La délibération est transmise en préfecture et revient dans un délai de deux semaines environ pouvant aller jusqu'à 2 mois.

A réception, le mandatement est effectué par le service finances, signé par l'élu et transmis au Trésor Public qui dispose ensuite d'un délai de 10 jours pour effectuer le versement.

2 – Renouvellement du conseil des associations

Suite aux démissions d'un certain nombre de membres associatifs du Conseil des associations pour raison de disponibilité ou encore pour cause de déménagement, leur remplacement se fera par de nouvelles élections qui auront lieu du lundi 30 mai au vendredi 10 juin inclus.

Après un appel à candidature, les président(e)s des associations concernées recevront un courrier expliquant les modalités de vote.

Une urne sera mise en place, en mairie, au service de la Démocratie participative.

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des candidats par famille :

Associations culturelles (1 poste)

Ben Hamou Pierre	ASFP (Accueil Saint Fargeau Ponthierry)
Champion Gaëlle	ARH
Eckert Karl	Arz Hengoun

Associations santé / sociales / prévention / caritatives (1 poste)

Becquet Anne-Marie	Association des familles
Gueguen Emile	France bénévolat 77
Labbé Françoise	La Famisol (epicerie solidaire)

Associations environnement/consommation (1 poste)

Bazin Françoise	ALPE (Association Loisirs de la Pièce de l'Etang)
-----------------	---

Les résultats de ce scrutin seront communiqués lors du prochain conseil des associations

3 – Fête des bénévoles

La fête des bénévoles aura lieu le vendredi 1er juillet, sur le site du centre culturel des 26 couleurs afin de profiter de la période inaugurale de ce site.

Elle se déroulera cette année sous une forme différente. Les bénévoles seront accueillis à 18h00, la soirée débutera par une visite du site suivie d'un spectacle « Le Chemin de but » et se continuera par un moment convivial.

Les président(e)s d'association ont reçu un courrier au mois de mars pour les inviter à communiquer les coordonnées de leurs bénévoles avant le 23 avril. Les invitations seront adressées personnellement, par la mairie, à chaque bénévole qui nous aura été indiqué.

Une relance est actuellement en cours auprès des président(e)s pour qu'il n'y ait aucun oubli.

4 - Forum des associations

Il se déroulera le samedi 10 septembre sur le site de Seine-Ecole-Loisirs. Les horaires seront identiques à l'an passé

Installation des stands de 8h00 à 10h00

Ouverture au public de 10h00 à 18h00

Pot de clôture 18h30.

Cette année, nous pourrons utiliser un court de tennis supplémentaire. L'espace restauration sera agrandi. Un courrier sera adressé fin juin aux associations avec le menu proposé, les tarifs ainsi que le carton de stationnement.

Les démonstrations n'ayant pas été concluantes l'an passé, il n'y en aura pas cette année.

La question est posée par rapport à la fin des travaux actuels.

Le directeur de Seine Ecole Loisirs pense que les travaux seront certainement terminés pour le Forum. En cas de retard, des sanitaires seront installés à l'extérieur.

Parking exposants : il est souhaité un contrôle rigoureux pour le parking des exposants afin d'éviter les stationnements anarchiques.

Rappel : le parking est ouvert sur l'arrière de la halle, uniquement pour les exposants, afin qu'ils puissent s'installer avant l'ouverture du forum. Il est limité à une voiture par association. Un affichage est mis en place.

Le devant de la halle sera réservé aux personnes à mobilité réduite, aux vélos-motos et VIP. Il sera fermé par des barrières afin d'éviter les stationnements abusifs.

5 – Challenge des associations

Les critères mis en place étaient une incitation pour un fonctionnement démocratique et une mise en conformité par rapport à la législation.

Sans changement de ces critères, les associations qui ont déjà été récompensées, se verront de nouveau récompensées. Il faudrait donc mettre en place de nouveaux critères significatifs pour permettre à toutes les associations de participer à égalité de chances.

Différentes pistes de travail sont à explorer :

- évolution du fonctionnement de l'association
- challenge à thème
- un challenge par famille d'associations
- la périodicité du challenge, tous les ans ou tous les deux ans

Merci de transmettre vos suggestions au Guichet des associations

6 – Colloque des associations

Il se tiendra au centre culturel des 26 couleurs. Les débats se faisant dans la salle de spectacle et les stands des partenaires étant installés dans la salle polyvalente.

Proposition de dates : un mardi soir au mois de décembre.

En fonction de la programmation des spectacles, la date du 13 décembre pourrait convenir.

7 – Formations des dirigeants d'association

Bien que les délais soient courts, deux sessions de formation sur les défibrillateurs vont être mises en place avant le 15 juin. Elles se dérouleront sur inscription :

- mercredi 1er juin – salle du Conseil Municipal de 19h30 à 20h30 ou de 20h45 à 21h45.
- mercredi 8 juin – salle P. Pugliese de 19h30 à 20h30 ou de 20h45 à 21h45

Une autre série de formation sur les défibrillateurs pourrait être mise en place entre le mois de septembre et le mois d'octobre.

Le nécessaire va être fait pour que le défibrillateur installé au COSEC soit mis en accès libre et qu'une signalétique « pictogramme et affichettes » soit mise en place.

8 – Calendrier

Formations : Initiation sur l'usage du défibrillateur

Mercredi 1er juin de 19h30 à 20h30 ou 19h45 à 20h45 – salle du conseil municipal

Mercredi 8 juin de 19h30 à 20h30 ou 19h45 à 20h45 – salle P. Puglièse

Conseil des associations

Jeudi 16 juin à 20h00 - salle du Conseil municipal

Fête des bénévoles

Vendredi 1er juillet - espace culturel les 26 couleurs

Forum des associations

Samedi 10 septembre – Seine-Ecole-Loisirs

Colloque des associations

Mardi 13 décembre – Centre culturel les 26 couleurs